



Coupé du Monde [22] / La loi du plus mort

dimanche 13 juillet 2014, par [Pierre-Jérôme Adjedj](#)

Aujourd'hui est un jour compliqué, voire pénible pour quiconque a de la mémoire. Du moins si on prend la mémoire dans son sens le plus commun, c'est-à-dire perverti. La mémoire au sens du devoir du même nom, c'est chacun la sienne, et c'est un moyen de pression, parfois d'oppression sur l'autre. Et ça vaut aussi bien dans les relations individuelles que dans les relations entre les peuples. Or, comme le disait Todorov [1], déjà cité dans un précédent « Coupé du Monde », la mémoire est forcément une sélection, en ce qu'elle est le résultat d'une interaction entre effacement et conservation. C'est un processus a priori naturel, jusqu'au moment où quelqu'un s'arrogue le droit de décider pour les autres de cette sélection.

La nation et la mort

C'est tout le problème des lois dites mémorielles : alors que les historiens disposent par le travail et l'étude des limites amenées à re-bouger, on fixe ici des limites a priori définitives encadrant l'interprétation des faits concer[...]

Pour lire la suite de cet article,

ABONNEZ-VOUS

(abonnement annuel ou mensuel)

Déjà abonné ?

CONNECTEZ-VOUS !

P.-S.



Notes

[1] Les abus de la Mémoire, Tzvetan Todorov, ed. Arlea.